

Décision 07-D-06 du 28 février 2007

relative à des pratiques mises en œuvre dans
le secteur des consoles de jeux et des jeux
vidéo

Posted on: 28 février 2007 | Secteur(s) :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

Ministre de l'Economie, des
Finances et de l'Industrie

Dispositif(s)

Décision mixte
Pratique établie
Pratiques non établies
Sanction pécuniaire

Entreprise(s) concernée(s)

Sony Computer Entertainment
France

Lire

le texte intégral de la décision

215.19 Ko

le communiqué de presse